

# COMPTE RENDU VALANT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie.

**Présents**: Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Cyril BRUSCOLINI, Gilles GASQ, Patricia BEYSSON, Frédéric ANGOT, Annie MEUNIER, Pierrette MEYER, Frédéric DARRIBAU, Marie-Christine ANDRIEU, Katia VESSIOT

**Procurations**: Julien CHALAYE, Bernard SCULFORT, Mireille FARESSE et Pascal MARCHESINI qui donnent respectivement procuration à Cyril BRUSCOLINI, Frédéric ANGOT, Isabelle DALADIER et Patricia LISPAL

Secrétaire de séance : Patricia LISPAL

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 24 Juillet 2020

Mme le Maire remercie les membres d'avoir répondu présent à ce Conseil et précise que la Mairie a reçu une carte de remerciements suite au décès dans la famille AUTRAND-AUBERT

## 1 <u>CCAOP</u>: Rapport Annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public et prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers.

Rapport consultable en Mairie

## 2 <u>CCAOP : Rapport Annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement</u>

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2019 de la CCAOP, sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

Rapport consultable en Mairie

#### 3 Rapport 2019 du délégataire SUEZ du service public d'Assainissement Collectif

Le Conseil à l'unanimité, confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2018 de SUEZ, délégataire du service public d'assainissement collectif.

Rapport consultable en Mairie

#### 4 <u>Elaboration du Règlement Municipal du Cimetière Communal</u>

Le Conseil, à l'unanimité, valide le règlement du Cimetière Communal. Mme le Maire précise que chacun a pu l'étudier et ajouter des précisions.

### 5 <u>Demande de Subvention au titre de la Répartition des Amendes de Police</u>

Madame le Maire indique que dans le cadre des travaux de signalisation et sécurisation de l'entrée de l'école, il serait souhaitable d'installer des personnages 3D, ainsi que des radars pédagogiques aux entrées du village afin de limiter la vitesse excessive.

Elle explique que ces travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 70 % de la dépense HT au titre des Amendes de Police.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de demander la subvention pour les travaux cités ci-dessus.

#### 6 Dossier Mistral Habitat

Mme le Maire explique que le 1<sup>er</sup> juillet dernier, une réunion avec les représentants de Mistral Habitat a surpris les élus lors de l'annonce de la suppression de la maison médicale, initialement prévue, ainsi que le nombre restreint du choix des futurs locataires (20 %).

Elle indique qu'une réunion de chantier a eu lieu sans que la Mairie ne soit avisée, précisant que les coordonnées des anciens élus étaient toujours renseignées. C'est lors de la lecture du compte rendu de chantier qu'elle a été avisée d'un démarrage des travaux.

Il s'avère que ce dossier contient des manquements d'ordre administratif n'autorisant pas la poursuite du chantier ni la circulation des véhicules de + de 3.5 tonnes sur le domaine public. Il a été demandé de stopper les travaux.

Une rencontre a eu lieu en Mairie le 1<sup>er</sup> septembre 2020 avec Mistral Habitat afin de connaître leur position pour une éventuelle négociation.

Au vu du contexte, la Mairie annule purement et simplement le projet.

#### 7 Place de TAXI

Le Taxi CATHY, titulaire d'une autorisation, a déposé une nouvelle demande suite au changement de véhicule. Le Conseil décide de fixer le nombre à 1 place, qui sera située sur le Parking de la Salle des Fêtes.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Mme le Maire indique que suite à la demande de plusieurs parents, une étude a été lancée, auprès du Conservatoire de Musique et d'arts Dramatiques d'Orange afin de connaître le nombre d'enfants de TRAVAILLAN, inscrits. La commune pourrait participer financièrement à cette activité, en fonction du nombre.

Mme le Maire informe que pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, France Nature Environnement, soutenu par le Département et la Région, coordonne la World Clean up Day (Journée Mondiale du nettoyage de notre planète). Cette journée se déroulera le Samedi 19 Septembre 2020. Les personnes volontaires peuvent se proposer dans le respect des gestes barrières, bien sûr. L'information a été également transmise à l'école.

Mme le Maire indique qu'une entreprise à répondu à la demande de devis concernant le projet acoustique du réfectoire de la Cantine. Le Conseil décide de vérifier si toutes les règles sont respecter en matière d'ERP. Si tel est le cas, décide de valider l'offre qui représente une dépense de 2 686 €.

Au vu des dépôts sauvages de plus en plus envahissant, Marie Christine ANDRIEU propose de faire déplacer ou supprimer le PAV (Point d'apport Volontaire) au Vieux Travaillan. Mme le Maire précise qu'à la Salle des Fêtes, le même constat a été fait. Une demande sera adressée à la CCAOP.

Annie MEUNIER indique vouloir s'inscrire à la formation des élus, cette journée se déroulera le 17 septembre 2020 à Sorgues. Mme le Maire lui confirme cette possibilité.

Mme le Maire informe que Mr DAUNIS, domicilié Route de Cairanne, élève et prépare ses chiens type Berger Allemand sur le Terrain Communal du Ball Trap. Le Conseil ne souhaite pas que ce terrain soit utilisé à ces fins, estimant qu'il existe un danger, lors de ces exercices. De plus, il possède un terrain d'une grande superficie.

Pierrette MEYER demande le nettoyage au castor du bord de route du Chemin du Badafier. En effet, la végétation grandissante, gène la visibilité. La demande sera faite.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20 heures.

Vu par nous, Isabelle DALADIER, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 9 septembre 2020 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance Patricia LISPAL Travaillan le 9 septembre 2020 Isabelle DALADIER, Maire